

Réf: Dossier 454597

Avis de constitution

SOCIETE « FK-BAT CI » en abrégé « FBCI »

Siège Abidjan Cocody Angré 8 tranche non loin du
château de glace, lot 29 ilot 409 bâtiment Arrier villa n° 2
Angré., Lot 29, Ilot 409

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FK-BAT CI » en abrégé « FBCI »

Objet :

- Bâtiments et Travaux Publics ;
- Travaux de rénovation et réhabilitation de bâtiments et ouvrages
- Fournitures de bureau ;
- Achat et vente de biens mobiliers et immobiliers ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8 tranche non loin du
château de glace, lot 29 ilot 409 bâtiment Arrier villa n° 2
Angré., Lot 29, Ilot 409

Dirigeant(s) M KOBENAN KOUASSI EBOUA FELIX
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11648 du 19/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71542/GTCA/RC/2025 du 19/11/2025

